

## Concours de création étudiante : Cérémonie de remise de prix

Mercredi 13 décembre 2017 à 19h30 au Musée des arts et métiers

Les étudiantes et étudiants ont beaucoup à dire sur et à la société. Les Crous vous invitent à venir vous en rendre compte lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats 2016 - 2017 des concours de création étudiante, qui aura lieu le mercredi 13 décembre 2017 au Musée des arts et métiers (à Paris).



Vous pourrez par exemple y découvrir la bande dessinée « [Le Léopard](#) », qui traite du harcèlement de rue, et rencontrer sa talentueuse auteure étudiante, [Noémie Chust](#).

Les Crous accompagnent les étudiants vers la réussite académique et l'épanouissement, individuel et collectif : soutenir leurs pratiques artistiques et leur accès à la culture contribue pleinement à cet objectif.

C'est pourquoi les Crous ont, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants, lancé, depuis 25 ans, des concours de création étudiante dans 8 disciplines artistiques : musique, danse, photo, théâtre, BD, film court, nouvelle et création numérique.

## Les concours de création étudiante

Depuis leur création, les Crous ont une responsabilité en matière de pratiques culturelles et artistiques des étudiant.e.s. Avec l'objectif de valoriser la production artistique étudiante, les concours annuels de création étudiante, qui ne sont que l'un des outils de l'action culturelle des Crous, répondent à cette mission.

Depuis la création du concours de nouvelle en 1992, les concours se sont peu à peu ouverts à de nouvelles disciplines artistiques, pour **inviter aujourd'hui les étudiant.e.s à laisser libre cours à leur créativité dans 8 domaines** :

- **5 soumis à un thème annuel**, « Rue » en 2016-2017<sup>1</sup> : photo, BD, film court, nouvelle et création numérique<sup>1</sup> ;
- **3 à thème libre** : musique, danse, théâtre.

Les candidatures pour les concours 2017-2018 sont ouvertes.

Le thème annuel est **Nuit blanche**.

Retrouvez toutes les informations sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr).

<sup>1</sup> Discipline non reconduite en 2017-2018

## Le processus des concours

Les lauréats sont d'abord distingués par un jury régional, constitué pour chaque discipline. Les œuvres primées lors de cette première sélection sont ensuite appréciées par des jurys nationaux. Les jurés sont artistes, professionnels du milieu culturel, étudiant.e.s et responsables universitaires.

## Partenariats et récompenses

Au fil des années, les Crous ont développé des partenariats, tant au niveau national que régional, auprès des **plus grands festivals et institutions en France afin de valoriser les lauréats, leur offrir un accompagnement et leur permettre de vivre une expérience unique.**

Ainsi, les étudiants ont la chance de **pouvoir participer à différentes manifestations culturelles et de bénéficier d'un accompagnement au cours des festivals et événements suivants** : festival d'Avignon, Printemps de Bourges, Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, festival SoBD, programme « Camping » du Centre National de la Danse, programme « FAIR » de l'IRMA.

De plus, les gagnants des concours nationaux sont gratifiés des prix suivants :

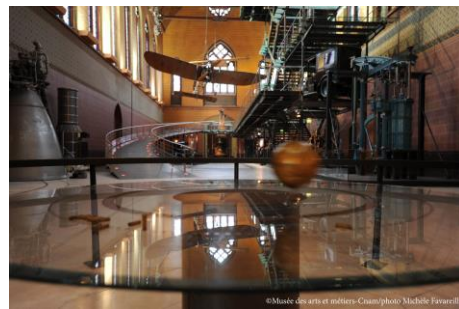
1<sup>er</sup> prix : 2000 €

2<sup>e</sup> prix : 1000 €

3<sup>e</sup> prix : 500 €

## Les concours en chiffre

- 25 ans d'existence
- 27 lauréats nationaux en 2017
- 8 disciplines
- 28 CROUS régionaux porteurs des concours
- 68 jurys répartis dans les 8 disciplines, sur l'ensemble du territoire national



## La soirée du 13/12

Entre prestations scéniques et expositions, un parcours déambulatoire proposé par la compagnie Arlette Moreau permettra, à travers les différentes salles du Musée des arts et métiers, de découvrir les étudiant.e.s lauréat.e.s et leurs œuvres.

Elle débutera et se clôturera autour d'un buffet où pourront se retrouver lauréats, partenaires, professionnels de la culture, associations étudiantes, et représentants des Crous.

## Contacts presse

Axel Meimoun - Chargé de projet - [culture@crous.fr](mailto:culture@crous.fr) - 01 71 22 97 66

Pascale Koller - Responsable de la mission communication - [pascale.koller@crous.fr](mailto:pascale.koller@crous.fr) - 01 71 22 97 20

60 boulevard du Lycée - CS30010 - 92171 Vanves Cedex

01 71 22 97 00 - [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

---

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global, et gèrent les aides financières accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 174 000 logements dans 700 résidences universitaires réparties en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec 730 structures de restauration.

Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Un réseau unique en France de 29 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire.